

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,  
**JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.**

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

**PRIX DES ABONNEMENTS :**

Un an, Saumur. . . . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.  
 Six mois, — . . . . . 10 — — — 13 — — —  
 Trois mois, — . . . . . 5 25 — — — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront complétés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

**Gare de Saumur (Service d'été, 16 mai).**

**DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.**

3 heures 13 minutes du matin, Poste.  
 9 — 04 — — — Omnibus.  
 4 — 13 — — — soir, Express.  
 7 — 11 — — — Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

**DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.**

3 heures 07 minutes du matin, Mixte (prix réduit).  
 7 — 55 — — — Omnibus-Mixte.  
 9 — 50 — — — Express.  
 5 — 47 — — — soir, Omnibus.  
 9 — 59 — — — Poste.

**PRIX DES INSERTIONS :**

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.  
 Dans les réclames . . . . . 30 —  
 Dans les faits divers . . . . . 50 —  
 Dans toute autre partie du journal. 75 —

**ON S'ABONNE A SAUMUR.**

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez M<sup>rs</sup> ASSAILLY, MM. JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Etrangère, LAFFITE-BULLIER et C<sup>ie</sup>, place de la Bourse, 8.

**Chronique Politique.**

Un journal de Copenhague, le *Berlingske Tidende*, publie, dans son numéro du 19 juillet, le texte officiel des conditions de la suspension d'armes conclue le 18 au matin, à Christiansfeld, entre le colonel danois Kauffmann et le lieutenant-colonel prussien Stiehle. Les hostilités et le blocus seront suspendus du 20 juillet à midi au 31 à minuit. Pendant cette période, les communications entre les territoires occupés par les deux parties resteront interrompues.

En attendant que les négociations de paix qui vont commencer à Vienne aboutissent, les populations des Duchés s'agitent dans des sens divers. Dernièrement nous avons parlé d'une réunion de Slesvigeois et de Holsteinois qui protestaient contre le provisoire. Mercredi, une résolution opposée a été prise à Slesvig par les propriétaires de cette ville. Ces propriétaires ont décidé de rédiger une adresse destinée aux autorités civiles et supérieures, dans laquelle on exprimera le désir qu'un gouvernement intérimaire austro-prussien soit constitué pour les deux duchés.

Il est dit que l'Autriche et la Prusse évacueront le Jutland; toutefois les faits ne semblent pas confirmer ce bruit, car le conseiller d'Etat baron Halbhüser de Festville, nommé commissaire autrichien pour cette province, a déjà quitté Vienne pour se rendre à son poste.

La correspondance provinciale, dit une dépêche de Berlin, déclare que la seule condi-

tion de paix acceptable est la cession totale des duchés de Slesvig-Holstein et Lauenbourg.

Cette cession devrait s'effectuer entre les mains de la Prusse et de l'Autriche, sous la réserve d'une solution ultérieure relativement aux ayants droit de la succession et à l'Allemagne.

L'avis de la Diète germanique serait d'un poids considérable pour une décision finale et générale, mais elle ne saurait à elle seule trancher la question.

On mande de Rendsbourg, le 21 juillet :

Des avis récents annoncent que le capitaine danois Hammer a été pris dans un golfe près de l'île de Funæ. Le capitaine Hammer avait fait couler lui-même, avant d'être pris, sept de ses canonnières.

Nous avons déjà deux prétendants à la souveraineté des duchés de Holstein et de Slesvig. Mais ceux-là ne demandent qu'une partie de la monarchie danoise.

En voici un qui aspire tout simplement à détrôner Christian IX et à lui prendre même ce que le duc d'Oldenbourg et le duc d'Augustenbourg consentent à lui laisser. C'est le prince Guillaume de Hesse.

La séance du 20 juillet de la chambre des communes n'a offert aucun intérêt. On ne peut plus réunir assez de membres pour délibérer. Cependant M. Lindsay a annoncé que le 22 il appellera l'attention de la chambre sur le grand sacrifice d'hommes et d'argent occasionné par la guerre qui sévit encore entre les Etats-Unis d'Amérique et les Etats confédérés;

il demandera au premier lord de la Trésorerie si le gouvernement de la reine est dans l'intention, de concert avec les autres puissances de l'Europe, d'user de ses efforts pour amener une suspension d'hostilités.

Le dernier mot vient enfin d'être dit sur les prétendus projets de pérégrinations politiques du général Garibaldi. Le général s'est embarqué pour Caprera, dont le climat et la tranquillité surtout sont plus que jamais indispensables pour lui dans l'état précaire de santé où le tiennent les suites de sa blessure d'Aspromonte.

On écrit de Londres qu'on a reçu dans cette ville une dépêche privée, en date de New-York, du 10 juillet, assurant que le général fédéral Wallace a été battu dans le Maryland, après une bataille qui a duré huit heures.

Un autre télégramme de New-York, du 9 juillet, annonce que le gouverneur de New-York, M. Seymour, a ordonné au général Sandford de ne permettre à aucun homme de la milice de quitter New-York jusqu'à nouvel ordre.

Une dépêche de Marseille, résume ainsi les lettres de Naples, en date du 16 :

« Par suite des bruits de départ de bandes garibaldiennes, le gouvernement avait expédié, le 17, trois frégates qui devront croiser sur les côtes de Sicile. On n'avait encore rien découvert qui justifiait les bruits en question. »

L'Italie annonce de son côté que Garibaldi a donné sa promesse de ne tenter, pour le moment, aucune expédition. Il paraît cepen-

dant que des volontaires ont été engagés et que rendez-vous leur a été donné à Malte, pour de là se diriger vers les côtes dalmates. Aussi le télégraphe, mis par le gouvernement à la disposition de Garibaldi, ne cesse de fonctionner entre Ischia et Malte pour arrêter les volontaires à mesure qu'ils arrivent à ce rendez-vous. Tous ces renseignements sont empruntés à l'*Italie*, journal ministériel, comme on sait, qui publie également la pièce suivante, confirmative de tous les mouvements révolutionnaires dont nous parlons :

« Istriens et Dalmates !

» A vous, vaillants habitants de la côte orientale de l'Adriatique, à vous qui jadis rendîtes redoutable et glorieux sur les mers l'étendard de Saint-Marc, l'Italie insurgée au cri de : Vive Victor-Emmanuel ! fait appel à cette heure.

» Pour réorganiser et compléter promptement la flotte du nouveau royaume italien de façon à ce qu'elle réponde aux besoins urgents et qu'elle coopère au rachat complet de la grande patrie commune, on a besoin au plus tôt de nombreux et bons matelots.

» Istriens et Dalmates ! Lorsqu'il s'agit de former la flotte de l'Italie une, autant que les Liguriens, les Toscans, les Napolitains, les Siciliens, vous avez le droit d'accourir. — Pour vous, c'est également un devoir, car cette mer, qui est un patrimoine commun, doit enfin être ouverte aux relations réciproques des frères, et elle ne doit plus souffrir le spectacle insultant de navires italiens et de marins italiens commandés dans une langue qui n'est pas la leur, qui n'est pas celle qui, jadis, sous le lion

**FEUILLETON.**

**UNE PASSION FUNESTE**

(Suite.)

**II. — REGARD LE CHARBONNIER.**

Vous est-il arrivé de traverser une forêt la nuit ? Pour moi, je doute qu'il soit possible de conserver longtemps des idées riantes en chevauchant aux premières heures du matin dans les âpres solitudes de l'hénécien. Les vieux chênes aux branches anguleuses, les bouleaux toujours agités, les saules frissonnants, penchés sur le bord des flaques d'eau, les houx, les sureaux, les hautes fougères, tous les rameaux, toutes les plantes, lorsqu'un vent d'automne les balance ou les courbe dans l'ombre, ont des murmures inconnus, des gémissements inouïs, une grande voix désolée qu'on ne retrouve jamais à la douce clarté du soleil. La lune, en éclairant çà et là, de ses pâles lueurs, quelques troncs d'arbres, quelques rochers détachés d'une masse noire et mystérieuse, rend plus obscures et plus effrayantes les profondeurs immenses où sa lumière avare ne péné-

tre pas. La Grèce païenne tremblait aux bruissements des chênes de Dodone; la Gaule cherchait également des oracles dans les forêts; et c'est là aussi, c'est là surtout, depuis l'ère chrétienne, que tant de pieux cénobites, couchés sur un lit de feuilles sèches, voyaient fuir les heures de sommeil troublées par de prophétiques visions. La nuit dans les grands bois a donc une majesté plus triste, plus haute, plus religieuse. Perdu sous la voûte des feuillages, entre une multitude de colonnes vivantes enroulées de lierre, dans l'immensité d'une cathédrale de verdure dont les mille portiques se succèdent, où les étoiles brillent comme des lampes allumées devant les autels, l'homme le moins porté aux idées sérieuses devient grave, et éprouve, sans se l'avouer peut-être à lui-même, une sorte de ravissement épouvanté. Bien qu'il ait souvent parcouru de jour les mêmes solitudes, il est tenté de s'écrier, comme Jacob, au moment où le patriarche, sur le chemin de Horan, voulut consacrer à Dieu la pierre sur laquelle il venait de dormir : « Que ce lieu est terrible ! Véritablement le Seigneur est ici, et je ne le savais pas. »

L'ivresse de Gaëtan ne put le soustraire à l'impression que je viens de peindre. Bavard et tapageur, il

n'y a qu'un instant, le châtelain devint silencieux dès qu'il eut laissé le manoir à quatre cents pas derrière lui. Les autres cavaliers subirent à leur tour la même influence mélancolique, de sorte que celui qui les eût rencontrés dans les sentiers, qu'ils suivaient un peu à l'aventure, échangeant à peine un mot sur les difficultés de la route, n'eût jamais supposé que cette petite troupe si paisible sortait d'une orgie, et se préparait à recommencer dans quelques heures ses trop copieuses libations. Cependant, de temps à autre, les pieds des chevaux s'embarraient dans les broussailles, glissaient sur une pente raide, enfonçaient dans un terrain marécageux, trébuchaient contre une racine bizarrement élevée au dessus du sol. Les inconvénients étaient de différentes sortes. Par moments, la lune se couvrait de vapeurs, disparaissait derrière une voile de nuages, et alors nos voyageurs n'avançaient plus qu'en tâtonnant, et avec le risque de se précipiter à chaque pas dans une fondrière.

Souvent aussi, lorsqu'ils croyaient avoir suivi le sentier, ils se trouvaient au milieu d'un taillis, devant un épais rempart de troncs, de branches, formé par des arbres qui, abandonnés à la nature, avaient poussé des rameaux si abondants à moins d'un mètre

de leurs racines et dans toute leur partie inférieure, qu'un enfant eût cherché vainement à se glisser dans leurs intervalles. Force était de rebrousser chemin, sauf à retomber, l'instant d'après, dans un embarras pareil. A vrai dire, la lune n'était pas seule coupable de ces erreurs : les fumées du vin y entraient pour les trois quarts.

Tout à-coup, l'un des compagnons du châtelain, celui qui allait en avant, poussa un cri, son cheval se cabra, et l'on entendit le bruit d'un corps jeté pesamment sur le sol. En ce moment, l'obscurité était complète, car non-seulement la lune ne se montrait plus, mais il s'élevait aussi d'épaisses vapeurs des marais voisins; et la cime des arbres, en cet endroit, était tellement surchargée de branches, qu'elle étendait entre les voyageurs et le ciel un sombre rideau. La petite troupe descendit de cheval, et l'on sut bientôt ce qui venait d'arriver. Le cavalier, renversé à l'improviste, gisait étendu au pied d'un menhir contre lequel, aveuglé par la nuit, il était venu se heurter la tête. Le chapeau avait amorti le coup : toutefois, l'ivresse du personnage aidant, le choc avait été assez rude pour causer un étourdissement subit et la chute qui venait de mettre en émoi les autres voyageurs.

ailé, a conduit vos pères à tant de victoires.

» Istriens et Dalmates ! Un grand nombre de vos frères combattent déjà sous les glorieux drapeaux de Victor-Emmanuel ; déjà un grand nombre ont payé leur tribut de sang à la cause de la liberté et se sont couverts de gloire. Imités-les et courez offrir la force de vos bras, votre courage indompté, et votre expérience de marins aux navires italiens.

» C'est Venise qui vous en prie, votre Venise d'autre fois, qui soupire encore après la délivrance du joug étranger, et se console dans le doux espoir de vous voir vous élancer les premiers, des proues victorieuses, sur les cent îles, afin d'y planter pour toujours le drapeau tricolore.

» Des lagunes vénitienes, 1865. »

#### Correspondance particulière de l'ÉCHO SAUMUROIS.

Paris, 19 juillet 1864.

L'été de 1864 est arrivé enfin. Il a fait subitement irruption ici, et a débuté par des chaleurs sénégalbiennes, succédant à la température froide et pluvieuse qui avait régné jusque-là.

Pendant quelques jours on étouffait sous un ciel de plomb ; puis, tout à coup, dimanche, au moment où tout Paris était sur pied, où nos promenades regorgeaient de monde, où la campagne elle-même était envahie par des flots de gentlemen élégants et de femmes parées de leurs plus frais atours, un orage épouvantable s'est déchainé, une pluie diluvienne a changé en lacs la plupart des rues de Paris. La foudre est tombée sur le boulevard Montmartre, en face d'un magasin de ganterie situé près du passage des Panoramas. Le fluide électrique s'est présenté sous la forme d'une immense colonne de feu, et a fait entendre, en touchant la terre, une détonation pareille à la décharge de six pièces de canon de fort calibre partant en même temps ; il n'a laissé aucune trace sur le boulevard, mais il a pénétré dans la boutique du gantier, où il s'est contenté de briser une vitre à l'intérieur de la vitrine et de couper un cordon de sonnette.

Pendant la demi-heure qui a précédé ce coup de tonnerre, nous avons essuyé une fusillade très-fortement nourrie de grêlons énormes dont beaucoup avaient la grosseur d'une bille d'enfant. Ces biscaïens, tombant dru et serrés, avec un crépitement étourdissant, ont brisé les toitures vitrées, haché les feuilles des arbres et jonché le sol, en beaucoup d'endroits, d'une parure d'automne.

Après le coup de foudre, la grêle a cessé et la circulation s'est un peu ranimée sous une pluie battante. J'en ai vu passer sur les boulevards, des cavaliers et des calèches découvertes, retour du bois ! Dans quel état, grand Dieu ! et quelle belle journée pour les marchands de nouveautés, modistes, cou-

turières, et tout ce qui vit de l'élégance parisienne !

Que de toilettes perdues ! Que de chapeaux à jeter à la borne ! Si au moins cela pouvait engager nos élégantes à adopter des modes un peu moins extravagantes, il n'y aurait que demi-mal. L'autre jour, à la première représentation du ballet de *Néméa*, à l'Opéra, tout ce qui reste ici de célébrités était dans la salle, fort belle encore pour la canicule. Les quelques toilettes que l'on regardait avaient ce cachet excentrique que les femmes ont adopté maintenant, ce qui ne me paraît pas d'un goût bien épuré. Elles semblent avoir gagé de s'enlaidir et de se rendre ridicules. Le rouge, le jaune, les couleurs voyantes sont leurs couleurs favorites. Elles se couvrent le front avec des masses de cheveux en anneaux, comme les affreux portraits du Directoire dont elles se moquaient si bien l'année dernière encore. Elles portent des bibis ridicules, qui ressemblent à un torchon disposé en fanchon. Elles ont des tailles courtes et des ceintures larges comme des sangles, avec des boucles à la Crispin au milieu de la poitrine. Puis ce sont des édifices sur la tête, des habits en queue de morue, enfin une pleine anarchie dans les chiffons, si ce n'est dans la beauté. Voilà ce qui m'a frappé l'autre jour à l'Opéra.

Blondin est toujours à la mode. L'autre jour il a donné à ses spectateurs une terrible émotion. Il opérait sa périlleuse traversée, les pieds dans les paniers, le balancier sur les mains. La chaleur était intense, le soleil de feu, le ciel de plomb fondu. Tout à coup, on ne sait par quelle cause, Blondin trébuche, le balancier bascule et l'homme est lancé dans l'espace.

Merveilleux hasard, ou prodigieux effort d'audace et d'adresse, l'artiste pendait là-haut, accroché par le bras au fil de fer, et tenant toujours son balancier, qui par malheur s'était embarrassé dans les paniers. Son frère est monté l'aider à se dégager, et il a repris sa route funambulesque.

Mais Blondin n'est pas notre seule curiosité. Tous les soirs, il se donne rue de la Paix une représentation bien plus attrayante pour les yeux féminins. On croirait que tous les gemmes, toutes les escarboucles du monde se sont donné rendez-vous pour danser une sarabande derrière la vitrine d'un joaillier russe, qui vient de s'installer rue de la Paix. Une masse compacte de curieux stationne tous les soirs devant ces magasins. Le spectacle du reste en vaut la peine. Les illustres boutiques du Palais-Royal ne peuvent donner l'idée de ce luxe écrasant auquel ont dû sans doute concourir nos plus grands joailliers. Les pierres introuvables, les perles blanches, noires et roses, les diamants monstrueux, les royales parures sont disposées avec art, on pourrait dire accumulées dans ces vitrines rayonnantes,

dont chacune contient, à coup sûr, pour plusieurs millions de bijoux. C'est une des curiosités les plus éclatantes de ce vaste musée ouvert au monde par le commerce parisien.

Après Paris, l'endroit où l'on s'amuse le plus maintenant, c'est Vichy. L'affluence est considérable à cette résidence thermale : les fêtes, les bals, les représentations se multiplient. Vichy a encore pour quinze jours de grande animation. L'Empereur a assisté il y a deux jours à une représentation où M. Verconsin, qui est le lion littéraire de la saison, a remporté un nouveau succès. Gil-Perez a joué pour la seconde fois : *J'attends un omnibus*. Il y a eu grand bal à l'hôtel du Parc. A ce bal assistaient entre autres Mustapha-Pacha, le baryton d'Arnouville, MM. Bromyn, ambassadeur d'Espagne à Londres, de Boureuille, conseiller d'État, le vicomte Walsh, le préfet de l'Allier, les députés Boucaumont et Fould, Nakir Allegra, banquier à Alexandrie, etc., etc., ainsi qu'une grande partie de l'entourage de L'Empereur. Le comte Walewski vient d'arriver. On attend M. Fould.

Dernièrement, l'Empereur assistait à une brillante représentation dont M<sup>lle</sup> Favart et Delaunay ont fait les principaux frais. Ils ont joué avec un grand bonheur *la Fin du Roman*, de Léon Gozlan, et un charmant proverbe à deux personnages, *A la porte*, que les salons de Paris ont seuls vu jusqu'ici et dont la scène de Vichy a eu la première représentation publique. Il est impossible de jouer avec plus de verve cette fantaisie.

Cette représentation s'est terminée par la charmante pièce de Clairville, *Mademoiselle mon frère*, que Gil-Perez a jouée d'une façon désopilante. M<sup>lle</sup> Ulgade a chanté devant l'Empereur les fameux couplets de Gil-Blas. L'Empereur s'est entretenu, dans la soirée, avec son voisin Mustapha-Pacha, ministre du sultan et héritier présomptif du vice-roi d'Égypte.

Depuis quelques jours le luxe a pris des proportions incroyables, et des toilettes nouvelles se montrent audacieusement, comme à Paris.

Il y a tous les matins une véritable enchère pour acheter le verre dans lequel boit Sa Majesté, avec la goutte d'eau qui reste au fond. Ce verre change en effet tous les matins : c'est un verre de Bohême très-simple.

Depuis son arrivée, l'Empereur n'a reçu personne. Il mène une existence très-retirée, travaille beaucoup à la *Vie de César*, paraît-il, se promène peu, accompagné du général Bévillie et du colonel Lepic.

L'Empereur, en quittant Vichy, doit se rendre au camp de Châlons. Du 20 au 25 août auront lieu au camp des expériences comparatives très-curieuses d'artillerie de mer et d'artillerie de terre. Ces expériences seront reculées jusqu'à cette date, afin que le roi d'Espagne

puisse y assister. Ce prince est attendu à Paris dans les premiers jours d'août.

Nous avons une comète à l'horizon, mais si chétive et si pâle, qu'il faut être cométomaniaque pour s'en préoccuper. Elle a été découverte récemment par M. Tempel, de Marseille, un astronome heureux en comètes ; il n'en est guère qui nous soient arrivées du ciel, sans qu'on l'ait entendu le premier, en sentinelle avancée, crier : Qui vive ! Celle-ci se lève vers 3 heures de nuit, et elle est difficilement visible, parce qu'elle n'apparaît que lorsque le crépuscule est déjà avancé. Il n'y a que les poètes, les femmes nerveuses ou les débiteurs insolvables qui aient chance de la saluer à son passage matinal.

Le procès entre l'Académie des beaux-arts et l'administration à propos du décret du 15 novembre est vidé. Le conseil d'État n'a point admis les doléances de l'Académie sur la réorganisation de l'École. Mais le ressentiment des académies est aussi implacable que celui de l'altière Junon ! On fait en ce moment signer aux élèves de l'école une pétition au Sénat, et l'on annonce déjà que le vénérable M. Ingres montera à la tribune pour défendre les droits de la tradition violés dans la personne des professeurs.

M. Viollet-le-Duc, professeur d'histoire, d'architecture et d'esthétique à l'École des Beaux-Arts, vient de donner sa démission.

M. de Lamartine, encore souffrant, vient de quitter Paris, pour passer le reste de la belle saison en Bourgogne. On assure qu'il emporte le manuscrit d'une pièce qu'il destine pour cet hiver au Théâtre-Français.

Pour les articles non signés : P. GODER.

### Nouvelles Diverses.

Le *Moniteur* annonce que Sa Majesté le roi des Belges est arrivé à Vichy.

S. Exc. le ministre des affaires étrangères est en ce moment dans cette même résidence auprès de S. M. l'Empereur des Français.

M. Drouyn de Lhuys ne doit rentrer à Paris que samedi dans la soirée.

— On lit dans le *Constitutionnel*, sous la signature L. Boniface :

Quelques journaux ont cherché à faire croire que le titre de duc de Montmorency aurait été accordé à M. Adalbert de Talleyrand Périgord, en vue d'un mariage projeté entre la princesse Anna Murat et lui. — Ces journaux ont été mal renseignés. — Il n'a jamais été question de ce mariage, et l'Empereur en faisant usage de sa prérogative pour accorder un titre qui lui était demandé, n'a pas eu à prendre en considération un projet qui n'existait pas.

— On écrit de Paris, le 19 juillet, au *Phare de la Loire* :

Le *Moniteur* dit, en reparlant de l'accouchement de la princesse Clotilde, que le prince

Ceux-ci, on le pense bien, ne s'étaient pas mis en route par une nuit d'automne sans prendre quelques mesures de précautions. La première de toutes avait été de se munir simplement de cette liqueur préférée, justement nommée par de pauvres noirs le *Diabole homicide*. Revenu à lui, et bien assuré que l'accident se bornait à des meurtrissures et à une légère écorchure au front, le blessé demanda lui-même la gourde, à ses yeux le plus sûr remède et la première des consolations. Pour lui donner le temps de se remettre, et essayer de s'orienter un peu, on fit halte autour de la pyramide de granit, dont la masse s'élevait entre les rameaux tordus d'un arbre mort, comme un spectre de mauvais présage. La fraîcheur des bois avait presque entièrement dégrisé le châtelain de Kaniblek ; mais, pour lui et ses compagnons de voyage, se reposer, se consulter, c'était avant tout boire ensemble. La raison qui commençait à revenir à quelques-uns, fut bientôt plus loin que jamais. Gaëtan surtout ne pouvait détacher ses lèvres de la gourde qui versait le feu dans ses veines.

Jusqu'à cette halte au pied du menhir, aucun autre bruit ne s'était fait entendre dans les grandes futaies ou dans l'épaisseur des taillis que ceux indi-

qués déjà, et, de temps à autre, les hurlements du loup s'enfonçant plus avant dans ses repaires, ou la plainte d'un oiseau de nuit effrayé par le passage des cavaliers. Ce fut donc avec un vrai plaisir que ces derniers reconnurent enfin, à une distance assez rapprochée, le son de la voix humaine. Quelqu'un venait de leur côté en chantant une longue ballade du pays. Le chanteur rustique était un vieillard : on le reconnaissait au tremblement de sa voix, d'ailleurs encore belle et très-forte. Gaëtan et ses amis, désireux d'avoir quelques indications sur le chemin à suivre, écoutèrent avec attention pour s'assurer si l'homme qu'ils entendaient venait bien directement à eux. Ils n'en pouvaient douter : les paroles même de la ballade arrivaient maintenant à leurs oreilles. Le vieillard, après avoir achevé sa chanson, entonna un autre air très-doux, très-suave, et bien connu de toutes les nourrices bretonnes :

« Couchez-vous là, mon petit, et ne pleurez pas. Je chanterai pour vous endormir. Quand votre mère reviendra, elle prendra soin de vous. Votre mère est à la danse. Votre père est un buveur : longue sera la nuit avant qu'ils n'arrivent. »

Gaëtan se leva en chancelant, et répéta d'une voix rauque le chant du berceau :

« Votre père est un buveur... Couchez-vous là, mon petit Sény, et ne pleurez pas. Votre père est un buveur... un ivrogne !... »

L'accent étrange du châtelain surprit ses amis, et inquiéta l'homme qui s'avancait dans les ténèbres.

— Oh ! oh ! dit-il en breton ; qui va là ? Amis ou ennemis ?

— Amis ! amis ! crièrent à la fois tous les cavaliers ; approchez sans crainte.

— Je vous prévient, reprit le vieillard qui s'était arrêté à quelques pas, que je tiens à la main un bon casse-tête, et que Turc, que vous entendez, a déjà étranglé quatre loups.

Turc grondait, en effet, d'une manière peu amicale. Les chiens de chasse, au contraire, jappaient joyeusement, et folâtraient déjà d'un air engageant autour de l'énorme dogue, dont le formidable collier était hérissé de pointes de fer.

On s'expliqua. Le chanteur n'était autre que Rogard-le-Charbonnier, celui que M. de Kaniblek avait interrogé sur le vallon de l'Enfer. Le vieillard reconnut le châtelain, et lui parla aussitôt de la bonté de Mme de Kaniblek et de l'intelligence de Sény. L'enfant, disait-il, saurait bientôt mieux que lui

toutes ses ballades, tant il les écoutait avec attention et s'appliquait à les retenir. Les chasseurs ne laissèrent point le bonhomme achever le panegyrique : ils l'interrompirent brusquement pour lui demander où conduisaient deux sentiers qui, à la sortie de l'endroit sombre où se trouvait le menhir, laissaient entrevoir des lignes sinueuses où de pâles lueurs caressaient depuis un moment des touffes de houx et de buis pains.

— Prenez à droite, reprit le charbonnier, si vous voulez arriver à temps au rendez-vous de chasse. Tournez à gauche, si vous préférez descendre avec moi au vallon de l'Enfer.

Depuis que le dernier refrain de Rogard avait éveillé l'attention du châtelain, celui-ci était dans un état de surexcitation extraordinaire. Lorsque le vieillard nomma le vallon de l'Enfer, un gémissement étouffé s'échappa du groupe des cavaliers prêts à partir. Personne ne le remarqua, excepté le charbonnier qui n'avait pas oublié les singulières questions de M. de Kaniblek. Tandis que les chasseurs s'éloignaient à droite, Gaëtan suivant ses amis à quelque distance, Rogard demeura tout pensif à l'entrée de l'autre sentier. Il se décida enfin à poursuivre sa route, et commença à descendre une pente

nouveau-né a reçu les noms de Napoléon-Louis-Joseph-Jérôme. Il a été ondoyé aussitôt après sa naissance; il doit avoir pour parrain le roi de Portugal et pour marraine la princesse Mathilde. Mais il est fort possible qu'on ne le baptise pas avant son frère aîné, lequel attend toujours que son parrain, le roi Victor-Emmanuel, soit relevé de l'excommunication majeure. Il faudrait pour cela qu'il reconnût « ses erreurs » et consentit à faire pénitence; or, j'ai tout lieu de croire que Victor-Emmanuel songe bien plus à entrer à Rome qu'à sortir de Bologne et d'Ancone.

Le baptême des fils du prince Napoléon, tout au moins de son fils aîné, pourrait donc être ajourné à longtemps.

— Voici une bonne nouvelle pour les amis du progrès :

Une circulaire suisse invite toutes les puissances à prendre part à un congrès international qui se tiendrait à Paris cet automne pour régler les relations télégraphiques en Europe.

Nous espérons que cette invitation recevra généralement le bon accueil qu'elle mérite.

— Une terrible explosion a eu lieu à Paris, jeudi matin, vers neuf heures, au n° 11 de la rue Poissonnière, où se trouve dans la cave une fabrique d'huile de pétrole à détacher.

La veille au soir, un ouvrier avait cassé une bouteille d'huile de pétrole et le contenu s'était répandu sur le sol; un fabricant de chapeaux, demeurant dans la même maison et ayant une partie de la cave en jouissance, y est entré jeudi une chandelle à la main, et aussitôt une explosion s'est déclarée. Mais cet accident n'aurait pas eu des suites bien graves, si les flammes, trouvant un aliment dans un amas de coke et de charbon de terre, n'avaient provoqué les commencements d'un incendie.

Le poste voisin des sapeurs-pompiers est accouru en toute hâte, et lorsque l'intérieur et les abords de la maison étaient encombrés de monde, le feu s'est communiqué aux autres bouteilles de pétrole et une seconde explosion a eu lieu; celle-ci a eu des résultats très-regrettables. Deux sapeurs pompiers, un brigadier des sergents de ville et une dizaine de personnes ont été plus ou moins grièvement blessés. Nous croyons cependant que nous n'aurons à déplorer la mort de personne.

Quant à l'intérieur de la maison, il est littéralement saccagé et, sous ce rapport, les pertes sont considérables. Les maisons qui font face au n° 11 ont eu leurs vitres brisées par les éclats de l'explosion.

— Une dépêche télégraphique, expédiée de Cork, annonce que la *Victoria*, à bord de laquelle était parti Müller, a fait escale, le 20 juillet, à Queenston, et que l'assassin présumé de M. Briggs a été arrêté immédiatement.

— Un certain nombre de commerçants de Lis-

bonne ont adressé au gouvernement portugais une pétition demandant la libre introduction des céréales, vu l'insuffisance de la récolte et le vide des magasins de dépôt.

## Chronique Locale.

La mission militaire égyptienne qui est en France depuis 15 jours, et qui est venue assister aux grandes manœuvres du camp de Châlons, viendra visiter l'École de cavalerie dans le courant de la semaine prochaine.

Voici la liste des officiers de cavalerie qui font partie de cette mission :

Ibrahim Pacha, général de cavalerie;  
Ali-Riza-Bey, colonel du 2<sup>e</sup> d'artillerie;  
Baroudi-Mahmoud-Effendi, chef d'escadrons de cavalerie;

Mahmoud-Riza-Effendi, chef d'escadrons de cavalerie;

Youssef Sedik-Effendi, adjudant-major de cavalerie.

Par un arrêté de M. le ministre secrétaire d'État au département de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, un concours général et spécial de volailles grasses aura lieu à Paris au mois de décembre 1864.

Une somme de 4,000 francs, des médailles d'or pour les premiers prix, des médailles d'argent pour les seconds, et des médailles de bronze pour les autres prix, sont mises à la disposition du jury pour être distribuées en primes aux plus beaux lots de volailles grasses exposés.

Chaque lot se compose de quatre bêtes.

Pour être admis à exposer, on doit adresser au ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, au plus tard le 1<sup>er</sup> décembre 1864, une déclaration écrite.

Cette déclaration indiquera : 1<sup>o</sup> l'espèce et la race des animaux exposés; 2<sup>o</sup> le nom et la résidence de l'éleveur.

Par arrêté de M. le préfet de Maine-et-Loire, les Compagnies des chemins de fer de la Méditerranée et d'Orléans sont autorisées à supprimer le tarif commun homologué le 8 août 1861 pour le transport, à petite vitesse, des briques, carreaux, ciments, etc., expédiés de diverses gares du réseau de la Méditerranée à diverses gares du réseau d'Orléans.

On écrit de St-Georges-du-Puy-de-la-Garde, le 16 juillet 1864 :

« Un affreux malheur est arrivé, mercredi 13, en cette commune.

» La veuve Guoin, bordière à la Melinière, était à faire paître sa vache. Cette femme, très-laborieuse, avait l'habitude de tenir la bête par une corde qu'elle s'enroulait au bras afin d'avoir les mains libres pour tricoter. Vers neuf heures et demie, la vache, piquée par les

mouches, se mit à courir. La femme Guoin essaya de la retenir pendant quelques temps, mais elle finit par tomber, ayant toujours la corde au bras. La vache, épouvantée par le fardeau quelle traînait, courut plus rapidement encore, franchissant cinq haies, dans lesquelles la malheureuse femme Guoin laissa ses vêtements en lambeaux. Enfin, la corde se brisa dans un petit chemin où la victime resta absolument nue, le corps déchiré; c'était un spectacle navrant. Des médecins furent appelés, et, malgré leurs soins, la femme Guoin expira vingt-quatre heures après.

» Puisse cet exemple servir à bien des gens qui conduisent des animaux attachés par une corde dont ils n'ont pas la prudence de conserver la libre disposition. »

On lit dans le *Journal de Tours* :

Trois ouvriers terrassiers étaient occupés, lundi dernier, à creuser un puits, à Mareuilles, près et commune de Joué.

Deux des ouvriers remontaient les décombres à l'aide d'une corde au bout de laquelle se trouvait fixé un énorme seau ou *jalais*.

Davonneau, le troisième, travaillait au fond du puits à piocher et à remplir le *jalais* qu'on lui renvoyait au fur et à mesure qu'il était vidé. Il venait de donner le signal du départ, le *jalais* était en route, lorsque, arrivé à une dizaine de mètres de hauteur, la corde casse, et ce pauvre homme reçoit le *jalais* tout plein de cailloux et de terre sur les reins.

Taillé et fort comme un hercule, Davonneau n'est pas tué du coup.

Le propriétaire, le sieur Bruzeau, se fait descendre en toute hâte au fond du puits.

Il demande la corde; on la lui descend, et il y attache Davonneau tout meurtri, afin de pouvoir le tirer de là le plus promptement possible.

Dans son empressement bien facile à comprendre, le sieur Bruzeau avait mal attaché Davonneau.

Arrivé à la même hauteur d'où le *jalais* s'était détaché, la corde se délie, et Davonneau tombe le crâne sur le pavé et le corps sur Bruzeau.

Un autre ouvrier descend à son tour, et prend les plus grandes précautions.

Cette fois, Davonneau est remonté tout doucement et sans nouvel accident.

M. le docteur Benard, dont le zèle et le dévouement sont si connus, n'a pas tardé à venir prodiguer ses soins à ce malheureux.

Une congestion cérébrale s'est déclarée hier matin; les membres sont paralysés. M. le docteur n'espère pas beaucoup de pouvoir conserver cet infortuné, qui n'est âgé que de trente-deux ans, à la femme et aux trois petits enfants (dont un à la mamelle) que sa mort laisserait dans la plus profonde misère.

Le tribunal de commerce de Lyon vient de décider que :

« Si la lettre de voiture relative à des colis remis à une compagnie de chemins de fer porte obligation de remettre ces colis à domicile, la compagnie est, par là même, autorisée à payer les droits d'octroi pour le compte du destinataire, sans être tenue, nonobstant *tout usage de commerce*, à prévenir préalablement le destinataire de l'arrivée. »

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

## Dernières Nouvelles.

Londres, 21 juillet. — D'après les nouvelles du cap de Bonne-Espérance du 20, la guerre avec les Cafres est imminente.

Francfort, 21 juillet. — La Diète a adopté à une grande majorité la proposition austro-prussienne invitant le duc d'Augustenbourg à exposer les motifs de ses prétentions.

Dresde, 21 juillet. — Le *Journal de Dresde* publie un télégramme de Hambourg portant que le prince Frédéric-Charles a notifié au commandant fédéral qu'il avait reçu l'ordre de s'emparer de Rendsbourg. Le général Hake a répondu que, ayant seulement quatre compagnies, il cédait à la force, laissant à la Prusse la responsabilité des faits.

Francfort, 22 juillet. — Le journal les *Deux-Mondes* annonce que la Diète germanique, dans sa séance d'hier, a pris connaissance des rapports du général de Hacke sur les événements de Rendsbourg.

La Prusse, exagérant les faits, a déclaré qu'elle allait occuper la forteresse sans attendre la décision de la Diète. Neuf Etats ont protesté séance tenante.

La Diète a nommé une commission pour faire une enquête et présenter immédiatement son rapport.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

## Changement de Domicile.

M. POTTET, chapelier, a transféré son domicile rue Saint-Jean, 58, près de la place de la Bilange.

M<sup>me</sup> Guichard, COUTURIÈRE EN CORSETS, a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle a transféré son établissement au rez-de-chaussée de la maison qu'elle habite, place du Marché-Noir, 7, et qu'elle a ajouté à sa fabrication de *corsets sur mesure*, en tous genres; les *corsets de Paris* et les *corsets sans couture*, ainsi qu'un assortiment de *jupons* et de *crinolines*; elle tient également toutes les *fournitures* qui entrent dans ces deux sortes de confections.

P. GODET, propriétaire-gérant.

rapide, la tête basse, et sans reprendre ses chances.

Le bonhomme avait passé une partie de la nuit à travailler au charbon, et il lui tardait de regagner sa pauvre hutte pour y prendre un peu de repos. Il était pas encore au bas de la descente, qu'il entendit résonner au-dessus de lui le sabot d'un cheval. Le pas de l'animal, tantôt lent, tantôt pressé, avait quelque chose de sinistre sur le chemin rocailleux où il semblait n'avancer qu'en hésitant et par saccades. Le charbonnier s'arrêta de nouveau.

— Si ce n'est qu'un homme, dit-il, j'ai mon bâton, et, dans tous les cas, Turc en ferait son affaire. Mais sait-on quelle rencontre on peut faire en pareil lieu, avant le lever du soleil? Un de mes oncles a rencontré Gabino sous la forme d'un cheval, et pour ne s'être pas rangé assez vite sur un des côtés du pont qu'il traversait, le pauvre homme a été précipité dans la rivière. Les Kourrigans aussi hantent les bois sauvages, et plus d'un les a vus tout-à-coup devant lui, montés sur des juments blanches.

Les traditions superstitieuses sur les fées ou Kourrigans, sur Gabino, lutin capricieux et fantasque, sur cent autres créations bizarrement poétiques, sont encore très-répan-

gées dans le pays de Vannes. Rogard ne mettait pas en doute la vérité de ces récits, et, naturellement intrépide devant le danger, il était moins si le péril lui apparaissait sous la figure d'un spectre ou d'un démon. Cette fois, le vieillard crut prudent de maintenir Turc en respect, et de se mettre en observation derrière un bloc de rocher détaché des hauteurs, et roulé au bas de la colline avec toute une végétation d'arbustes l'entourant de mille nœuds. Le charbonnier n'eut pas longtemps à attendre. Un cavalier passa devant lui : c'était M. de Kaniblek.

Pleinement rassuré en ce qui le regardait personnellement, mais nourrissant de vagues inquiétudes auxquelles Eléonore et le petit Sény n'étaient pas étrangers, le charbonnier sortit de sa cachette et suivit le châtelain. Ce dernier descendit de cheval, et, regardant tout autour de lui, dans le crépuscule qui commençait à paraître, il prononça deux fois le nom de Rogard, d'une voix qu'il cherchait vainement à rendre assurée, et dont l'accent trahissait une anxiété profonde. Le charbonnier répondit à l'appel, d'un ton joyeux, et pressa le pas pour rejoindre le gentilhomme.

Celui-ci posa une main sur l'épaule du paysan et continua à marcher, en tenant de l'autre main la

bride de son cheval.

— Je suis bien aise de traverser avec toi cette gorge affreuse, dit le vicomte; j'ai la tête pesante ce matin; j'y vois à peine; et puis, j'ai un si grand poids sur le cœur!

— Etes-vous malade? demanda le charbonnier. Alors, pourquoi vous séparer de vos amis?

— Je les retrouverai plus tard, quand j'aurai vu si tout cela n'était qu'un effroyable rêve. Non, non, je ne révais point. Comment se fait-il qu'aujourd'hui encore, au lieu de suivre le chemin qui mène au rendez-vous de chasse, il m'a fallu tourner bride, et venir ici malgré moi?... Est-ce que tu ne crois pas, Rogard, à certaine puissance incompréhensible qui se rit de notre volonté, et nous entraîne de force, en dépit de toutes nos résistances? L'homme ne s'appartient pas, vois-tu! il faut qu'il fasse le bien ou le mal, suivant que l'un ou l'autre lui est ordonné.

— Comment dites-vous cela? s'écria le vieillard, au comble de l'étonnement; moi, Rogard, je ne serais pas libre de me conduire en honnête homme, et s'il plait à ce que je ne sais qui, dont vous parlez, il faut que je me fasse voleur ou coquin!... Allons donc! Je veux bien qu'il y ait dans la vie de mauvais pas à franchir; que certains d'entre nous en rencontrent

d'avantage, mais je sais aussi que nous avons tous les forces nécessaires pour nous préserver du mal, avec l'aide de Dieu pourtant, car cela se voit dans le *Pater*.

— Rogard, ne raisonne pas. Tâche plutôt de me distraire; chante-moi une de tes chansons, ou fais-moi quelque récit.

— Choisissez, monsieur; ce que je sais est à votre service, et je n'ai guère de mérite, votre petit Sény est si bon pour moi!

— Ah! oui, mon petit Sény... Pauvre enfant! Rogard que ton refrain de tout à l'heure me paraissait triste! Comment disais-tu? Dors, cher petit, ta mère est au bal... Non, ce n'est pas la mère qui a des torts envers son enfant, tu le sais bien. Ah! je me souviens! « Ne pleurez pas, mon petit; votre père est un buveur; longue sera la nuit avant qu'il n'arrive. » Tiens, cette chanson me navre; si tu la chantais encore, je me laisserais tomber sur le chemin, et je mettrais ma tête sur mes genoux pour sangloter.

Le vieillard ne méconnaissait pas les effets de l'ivresse dans ces paroles, trahissant les remords et empreintes de démence.

(La suite au prochain numéro.)

**ANNONCES LEGALES.**

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1865, savoir :  
Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'Echo Saumurois ou le Courrier de Saumur.

Etude de M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur, rue Cendrière, n° 8.

**PURGE LÉGALE.**

Suivant exploit de Laporte, huissier à Saumur, en date du vingt-deux juillet mil huit cent soixante quatre, enregistré,

Et à la requête de M. Pierre Sebille, propriétaire, demeurant aux Ulmes, Agissant au nom et comme maire de la commune des Ulmes.

Pour lequel est élu domicile en l'étude de M<sup>e</sup> Beaurepaire, avoué à Saumur, constitué pour lui.

Notification a été faite à M. le Procureur impérial près le tribunal civil de Saumur, en son parquet, au Palais-de-Justice de cette ville.

De l'expédition d'un acte dressé au greffe du tribunal civil de Saumur, le douze juillet mil huit cent soixante-quatre, enregistré, constatant le dépôt fait audit greffe de la copie dument collationnée et enregistrée d'un acte administratif, en date des vingt-huit juillet et premier août mil huit cent cinquante-quatre, approuvé par M. le préfet du département de Maine-et-Loire le quatorze février mil huit cent cinquante-six, enregistré et transcrit, lequel acte contient vente par M. Jean-Baptiste Treton, propriétaire aux Ulmes, au profit de la commune des Ulmes, ce accepté par M. le maire de ladite commune, d'une portion du clos dit de la Vieille-Cure, sis commune des Ulmes, n° 830 du plan cadastral de ladite commune, cette portion contenant 5 ares 50 centiares, moyennant le prix principal de six cent soixante douze francs dix centimes;

Avec déclaration à M. le procureur impérial que cette notification lui était faite, afin qu'il eût à prendre sur cet immeuble telle inscription d'hypothèque légale qu'il jugerait convenable dans le délai de deux mois à partir de ce jour, et que faute de ce faire dans ledit délai, et icelui passé, cet immeuble passerait aux mains de la commune des Ulmes affranchi de toutes charges de cette nature;

Et que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris sur cet immeuble des inscriptions d'hypothèque légale n'étant pas connus de M. le maire de la commune des Ulmes, il ferait publier cette notification dans un journal judiciaire, conformément à l'avis du conseil d'Etat du 9 mai 1807.

Pour extrait dressé par l'avoué licencié soussigné.

Saumur, le vingt-trois juillet mil huit cent soixante-quatre.

(340) BEAUREPAIRE.

SERVICE DES SUBSISTANCES MILITAIRES.

**ACHAT DE DENRÉES.**

Le samedi 6 août 1864, il sera procédé, à trois heures de relevée, à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées, d'une fourniture de foin, luzerne, paille et avoine, à livrer dans les magasins militaires de la place de Saumur.

L'instruction et le cahier des charges relatifs à cette adjudication sont déposés dans les bureaux de la sous-intendance militaire (rue Bodin, n° 3), où le public sera admis à en prendre connaissance.

L'adjudication aura lieu à la Mairie de Saumur. (241)

**TROIS MAISONS A VENDRE**

Rue de Bordeaux. S'adresser à M. VINSONNEAU. (582)

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE.

Un clos de vigne, situé à la Touche, commune de Distré, contenant 2 hectares 36 ares, joignant MM. Fournier et Considérant et des chemins.

Chambre d'habitation, pressoir et ses ustensiles, cave; 250 pieds d'arbres fruitiers.

S'adresser, pour visiter le clos de vigne et pour traiter, à M. René GASNAULT, rue de Bordeaux, ou à M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire. (317)

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

1<sup>o</sup> Un JARDIN et une MAISON, situés à Beaulieu, commune de Dampierre, joignant la route de Limoges, M. Brieffault et la grande montée de Beaulieu;

2<sup>o</sup> Huit ares 75 centiares de vigne, entre les deux voies, commune de Dampierre, joignant M. de Tigné, chemin entre, MM. Guerin, Gilbertet Derouineau.

S'adresser audit M<sup>e</sup> CLOUARD.

Etude de M<sup>e</sup> HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

**BELLE VENTE MOBILIÈRE**

Le mardi 26 juillet 1864, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> Henri Plé, commissaire-priseur à Saumur, dans une maison sise à Saumur, Grand'Rue, n° 6, à la vente publique aux enchères de mobilier de M. et M<sup>me</sup> BERNIER, propriétaires.

Il sera vendu :

Plusieurs belles armoires en acajou, secrétaires, commodes, glaces, pendules Louis XV, flambeaux, piano, guéridons, bureaux, belle table de salle à manger, fauteuils, chaises, lits, couvertures, matelas, édredons, couvertures, rideaux, draps, serviettes, nappes, etc., etc., argenterie, porcelaine de Chine, du Japon, très-beaux tableaux à l'huile, ancienne tapisserie, tenture en toile peinte, un bon billard, bons vins vieux de Champigny en bouteilles, très-belles montres vitrées, batterie de cuisine et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant plus 5 0/0.

**A CÉDER**

A un prix très-modéré. Un beau FONDS DE SERRURERIE, avec très-belle clientèle.

S'adresser chez M. LAFAY, rue de la Visitation, à Saumur. (324)

**ÉCURIE, REMISE ET GRENIER A LOUER.**

S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, rue Cendrière, 8.

Etude de M<sup>e</sup> BOURDIN, notaire à St-Loup (Deux-Sèvres).

**A VENDRE**

DE GRÉ A GRÉ

en gros ou par corps de ferme.

Les BELLES PROPRIÉTÉS de CHAUSSERAIS et de LA FONTENILLE, sises communes de Chiché et Faye l'Abbesse, arrondissement de Bressuire (Deux-Sèvres), à 8 kilomètres du chemin de fer en construction d'Angers à Niort, contenant mille huit hectares se tenant. Pays boisé et giboyeux.

S'adresser, pour visiter les lieux, au Garde, à Chausserais, et pour traiter à M. BERNARD, à St-Loup, ou à M<sup>e</sup> BOURDIN, notaire. (350)

**A VENDRE**

Une BELLE CUVE EN CHÊNE, bien ferrée, à tirer 50 poinçons de vin rouge.

S'adresser, pour la voir, chez M<sup>me</sup> DELANDES DE BAGNEUX, et, pour traiter, à M. LETEUILLE, menuisier, rue Brault, à Saumur. (314)

**A CÉDER PRÉSENTEMENT, pour cause de santé.**

UN MAGASIN DE BLANC, MODES, LINGERIE et autres articles, situé à Angers, rue Plantagenet.

Bonne clientèle. Il sera accordé toutes facilités pour le paiement.

S'adresser rue Plantagenet, 21.

**A LOUER PRÉSENTEMENT OU A VENDRE**

MAISON BOURGEOISE, Avec Jardin, Bassin et Pièce d'eau, Place du Chemin-de-Fer.

S'adresser à M. BARRABANT.

**MAISON A LOUER**

Pour la St-Jean 1865, Située place de la Bilange, occupée par M. Tirot.

S'adresser à M. ANDRÉ, au Pont-Fouchard. (319)

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean 1864, UNE PORTION DE MAISON PREMIER et SECOND ÉTAGE, Rue d'Orléans, n° 69.

S'adresser à M<sup>me</sup> SEONNET, rue de la Fidélité. (143)

**Changement de domicile.**

M. REVEAU, agent de change à Saumur, a transféré son domicile rue du Petit-Mail, n° 5, en face du magasin de la pompe à incendie.

**UN EMPLOYÉ DE COMMERCE, porteur de bons certificats, DEMANDE UN EMPLOI, soit pour la vente au magasin, soit pour la tenue des livres, pour toute espèce de commerce.**

S'adresser au bureau du journal.

**La Poupée Modèle, JOURNAL DES PETITES FILLES**

LA POUPÉE MODÈLE paraît le 15 de chaque mois en une livraison de 24 pages de texte, — contenant des petits contes moraux, — conseils aux petites filles, — gravures de modes d'enfants et de poupées, — travaux d'aiguille et de tapisserie faciles à exécuter, etc.; — images coloriées, surprises, feuilles à découper, à enluminer, etc.; — cartonnages formant boîtes, joujoux, théâtres, etc. — Musique.

PRIX : — 6 fr. par an pour Paris; — 7 fr. 50 c. pour les Départements. On ne s'abonne que pour l'année entière. Les Abonnements partent du 15 novembre.

On s'abonne à Paris, au BUREAU DU JOURNAL DES DEMOISELLES, boulevard des Italiens, 1; A Saumur, au BUREAU DE L'ÉCHO SAUMUROIS.

**FABRIQUE**

**DE BILLARDS ET MEUBLES**

Menuiserie en bâtiments.

**J. RATOUIS**

Rue St-Nicolas, 51, Saumur,

A l'honneur de prévenir MM. les propriétaires qu'il se charge de tous les travaux de menuiserie en bâtiments. On trouve chez lui tous les dessins de menuiserie nécessaires à la construction, dans le goût le plus moderne, tels que devantures de boutiques, portes cochères, lambris, décors intérieurs d'appartements, chaires à prêcher, confessionnaux, etc.

DECORS DE JARDINS, Kiosques, ponts, barrières et chaumières. Dessins de pièces de menuiserie, dans le nouveau style néo-grec, exécutés sur les plans de nos plus habiles architectes, dans les quartiers neufs de Paris. Ces nouveaux dessins traitent d'un genre pour ainsi dire encore inconnu.

Il continue, comme par le passé, sa fabrique de billards et meubles, que l'on trouve chez lui tout confectionnés, en chêne, acajou, noyer, frêne, érable, palissandre et bois de rose.

Mains-courantes d'escaliers en bois différents. FURNITURES et REPARATIONS de BILLARDS. Draps pour billards et tables de jeu, billes d'ivoire, queues ordinaires et queues d'honneur, bandes métalliques, bandes en caoutchouc vulcanisé et bandes en lisières, tables de billards en ardoise et pierre de Tonnerre.

Réparations de meubles antiques et modernes. Marbres pour meubles.

Dépôt de placages de toutes sortes, de la maison Delcour, de Tours. Vente en gros et détail.

Pieds de tables, sculptures et rouleaux de lits. (51)

Guérison infaillible de la Maladie de la Vigne.

**SOUFRE SUBLIMÉ, GARANTI PUR.**

Chez M. PIE, droguiste à Saumur.

**M. RIELLANT**

CHIRURGIEN-DENTISTE.

A l'honneur de prévenir sa nouvelle clientèle et les personnes qui voudraient l'honorer de leur confiance, qu'il continue toujours les opérations du ressort de la chirurgie dentaire, et qu'il s'occupe des pièces et dentiers artificiels en tous genres, et de la pose de dents incorruptibles, à base de caoutchouc.

Saumur, quai de Limoges, 157.

**BOURSE DE PARIS.**

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 21 JUILLET.			BOURSE DU 22 JUILLET.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862. . . . .	66 15	»	»	66 10	»	»
4 1/2 pour cent 1852. . . . .	94 50	»	25	94 50	»	»
Obligations du Trésor. . . . .	437 50	»	»	435	»	2 50
Banque de France. . . . .	3400	20	»	3398 75	»	1 25
Crédit Foncier (estamp.). . . . .	1220	»	»	1210	»	10
Crédit Foncier, nouveau. . . . .	1220	»	»	1220	»	»
Crédit Agricole. . . . .	750	»	»	750	»	»
Crédit industriel. . . . .	737 50	»	1 25	737 50	»	»
Crédit Mobilier. . . . .	990	»	17 50	980	»	10
Comptoir d'esc. de Paris. . . . .	892 50	7 50	»	887 50	»	5
Orléans (estampillé). . . . .	875	1 25	»	870	»	5
Orléans, nouveau. . . . .	780	»	»	780	»	»
Nord (actions anciennes). . . . .	980	1 25	»	978 75	»	1 25
Est. . . . .	475	»	2 50	472 50	»	2 50
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	900	»	»	900	»	»
Lyon nouveau. . . . .	900	»	»	898 75	»	1 25
Midi. . . . .	640	»	»	641 25	1 25	»
Ouest. . . . .	515	3 75	»	511 25	»	3 75
C <sup>e</sup> Parisienne du Gaz. . . . .	1630	»	10	1627 50	»	2 50
Canal de Suez. . . . .	472 50	1 25	»	472 50	»	»
Transatlantiques. . . . .	562 50	2 50	»	560	»	2 50
Emprunt Italien 5 0/0. . . . .	68 20	»	10	68 10	»	10
Autrichiens. . . . .	406 25	3 75	»	406 25	»	»
Sud-Autrich.-Lombards. . . . .	525	»	5	526 25	1 25	»
Victor-Emmanuel. . . . .	352 50	»	»	350	»	2 50
Russes. . . . .	»	»	»	»	»	»
Romains. . . . .	340	»	2 50	342 50	2 50	»
Crédit Mobilier Espagnol. . . . .	605	»	2 50	595	»	10
Saragosse. . . . .	522 50	»	5	526 25	3 75	»
Séville-Xérès-Séville. . . . .	446 25	»	1 25	445	»	1 25
Portugais. . . . .	302 50	5	»	305	2 50	»

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord. . . . .	302 50	»	»	302 50	»	»
Orléans. . . . .	292 50	»	»	292 50	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	291 25	»	»	288 75	»	»
Ouest. . . . .	286 25	»	»	285	»	»
Midi. . . . .	285	»	»	285	»	»
Est. . . . .	286 25	»	»	286 25	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Certifié par l'imprimeur soussigné,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre.  
En mairie de Saumur, le